



Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Municipalité organise un concours de Maisons Fleuries, dont vous trouverez le Règlement en annexe.

Si vous désirez participer à ce concours, vous pouvez vous inscrire en Mairie dès à présent ou nous retourner le bulletin ci-dessous. (**Secrétariat du Maire et des Adjointes**).

Les inscriptions seront closes le **27 Juin 2021**.

Comptant sur votre participation,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**L'Adjoint à l'Environnement,
Bruno NAMOR.**

**Le Maire,
Pierre GRINER.**



BULLETIN D'INSCRIPTION



MAISONS FLEURIES - CONCOURS 2021

Mr ☐ Mme ☐

Adresse 

Participera ☐

Ne participera pas ☐

CATEGORIES

(Préciser obligatoirement la catégorie choisie)

- Maison avec parterres visibles de la rue* ☐
Balcons et terrasses sans parterre ☐
Fenêtres ou Façades (maison et appartement) ☐
(un minimum de 4 jardinières est exigé)

REGLEMENT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

"RENDRE SA VILLE PLUS BELLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS"

Ce concours est basé en partie sur la qualité de la décoration florale et végétale, mais aussi l'aménagement et la propreté des abords ou tout élément apte à améliorer la qualité visuelle de l'environnement.

La participation au concours entraîne de la part du candidat, l'acceptation sans réserve du Règlement et des décisions prises par le jury.

3 catégories

- *Maisons avec parterres très visibles de la rue*
- *Balcons et terrasses sans parterre*
- *Fenêtres ou façades (maison et appartement) – un minimum de 4 jardinières est exigé*

Critères retenus pour le classement

- *Le fleurissement,*
- *Diversité des plantes utilisées,*
- *Qualité et entretien des plantes,*
- *Harmonie des couleurs, des volumes,*
- *Intégration des arbres et arbustes.*

Inscriptions

La date limite d'inscription est fixée au **27 juin 2021**
(Inscription en Mairie auprès du Secrétariat des Elus)

Jury

- Le Jury sera composé d'élus de la Commission « Travaux – Environnement – Gestion Urbaine de Proximité » et de professionnels de l'horticulture.
- Les membres du jury ne peuvent s'inscrire au concours.
- Le jury se réserve le droit de photographier les habitations pour une exploitation éventuelle de ces clichés (presse, flash info, bulletin municipal...). L'accord du propriétaire est acquis lors de l'inscription.

Passage du Jury

- L'ensemble du jury devrait passer à partir de **mi-juillet**.
Le lauréat du concours 2020 aura, s'il le souhaite, la possibilité de participer au jury de l'année 2019.